
Séance du 26 mars 2009

N°2009.03.B.2.

OBJET : POLE JEUNESSE COMMUNAUTAIRE A ARTANNES SUR INDRE - AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX

Le vingt-six mars deux mille neuf à seize heures trente minutes, les membres du bureau communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la Salle des Fêtes de Saint-Branchs sous la présidence de Monsieur Jacques DURAND.

Etaient présents :

- Commune d'Artannes-sur-Indre : M. Pascal HOULARD
- Commune d'Esvres-sur-Indre : Mme Lucie DEGAIL
- Commune de Montbazou : M. Bernard REVECHE
- Commune de Monts : M. Jacques DURAND
- Commune de Saint-Branchs : M. Bernard BOURINEAU
- Commune de Truyes : M. Jean-Claude LANDRE

Reçu à la Préfecture
d'Indre-et-Loire le :

8 - AVR. 2009

Absents excusés :

- Commune de Sorigny : M. Alain ESNAULT
- Commune de Veigné : M. Patrick MICHAUD

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 25 juin 2008 portant délégation au bureau du pouvoir de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant ou en la forme négociée ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu la décision du bureau communautaire n° 2008.11.A.3 en date du 13 novembre 2008 autorisant M. le Président à signer et notifier les marchés de travaux ;

Après en avoir délibéré, le bureau a décidé à l'unanimité :

- **D'autoriser** M. le Président à signer et notifier les avenants aux marchés de travaux suivants :

LOT	Attributaire	Montant initial du marché en € HT	Montant de l'avenant en € HT	Montant modifié du marché en € HT
n° 1 gros œuvre	CORTECERO	109 382,98	2 435,80	111 818,78
n° 5 menuiserie extérieure	AVI	45 000,00	331,36	45 331,36

Le Président soussigné certifie
sous sa responsabilité le
caractère exécutoire du présent
acte.

Transmis à la Préfecture le :

~~7~~ **7 AVR. 2009**

Publié ou notifié le :

9 AVR. 2009

Pour extrait conforme



Le Président,

Jacques DURAND